

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Santé, des Familles, de
l'Autonomie et des personnes handicapées

Arrêté du 30 mars 2026 modifiant l'arrêté du 13 janvier 2026 Portant fixation pour l'année 2026 des périodes d'ouverture du dépôt des demandes d'attestations d'exercice provisoire relevant de la compétence des commissions nationales prévues à l'article R.4111-13-8-4 du code de la santé publique

NOR :

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 4111-2-1 et L. 4221-12-1 ;

Vu le décret n° 2024-1191 du 19 décembre 2024 relatif aux modalités de délivrance de l'attestation permettant un exercice provisoire mentionnée aux articles L. 4111-2-1 et L. 4221-12-1 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 16 janvier 2025 fixant le ressort géographique des commissions compétentes pour l'examen des demandes d'attestation d'exercice provisoire mentionnées aux articles L. 4111-2-1 et L. 4221-12-1 du code de la santé publique modifié ;

Vu l'arrêté du 16 janvier 2025 modifiant l'arrêté du 27 octobre 2014 relatif à la vérification du niveau de maîtrise de la langue française pour l'application des articles L. 4111-2-I et I bis, L. 4221-12 et L. 4221-9 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 2026 portant fixation pour l'année 2026 des périodes d'ouverture du dépôt des demandes d'attestations d'exercice provisoire relevant de la compétence des commissions nationales prévues à l'article R.4111-13-8-4 du code de la santé publique

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 13 janvier 2026 portant fixation pour l'année 2026 des périodes d'ouverture du dépôt des demandes d'attestations d'exercice provisoire relevant de la compétence des commissions nationales prévues à l'article R.4111-13-8-4 du code de la santé publique est modifié comme suit :

Au lieu de lire :

- du jeudi 15 janvier au mercredi 1^{er} avril 2026 inclus

Lire :

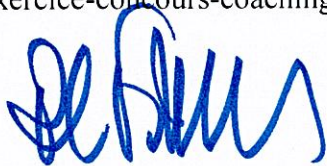
- du jeudi 15 janvier au jeudi 30 avril 2026 inclus

Article 2

Le directeur général du Centre National de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre National de Gestion.

Fait le 30 mars 2026

Pour la ministre et par délégation,
Le chef du département autorisations
d'exercice-concours-coaching

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Touzy', is written over the text of the signature block.

P. TOUZY